

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 103X

Société : RAN

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom :

BEN MAKHLOUF LATLA

Date de naissance :

25-10-74

Adresse : 80, lot HANZA APPT 6 Sidi mohamed Casablanca

Tél. : 0661749599

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-91.

Date de consultation :

03

Nom et prénom du malade :

Ben MAKHLOUF Latla

Age :

Lien de parenté :

Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour

Conjoint

Nature de la maladie :

Dr. NAYME Karim

Enfant

Affection longue durée ou chronicité : ALDO ALC

Dr. NAYME Karim

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dr. NAYME Karim

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Dr. NAYME Karim

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Dr. NAYME Karim

Fait à : Casablanca

Le : 11/10/2021

Signature de l'adhérent(e) : Ben MAKHLOUF Latla

Dr. NAYME Karim



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin
03/02	9		250	Dr. NAYME Karim Ophthalmo- lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour Casablanca - Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-92-95 INPE: 091188287
24				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ER-RAYANE Dr. Samira AHR Casablanca Lot N°1 INPE: 052028996	3/2/24	179,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

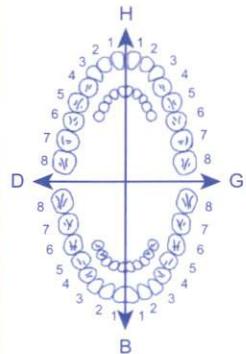
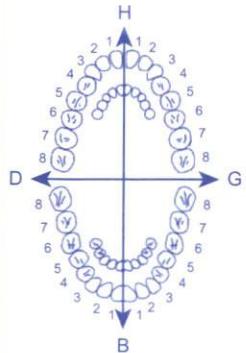
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	13/03/24					6000,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	Coefficient DES TRAVAUX
	D	21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karim NAYME
Ophthalmologiste
Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

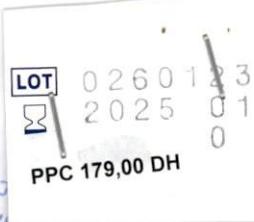
الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون

جراحة الجلالة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي و الشبكة
جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le **03 février 2024**

Mme BEN MAKHLOUF LAILA



XILOIAL ZERO

1 gte 3 -fois /j , dans les deux yeux, pendant 2 Mois

ZYLET. COLLYRE

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 15 jours

Dr. NAYME Karim
Ophthalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca

5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) جزءة النسيم البيضاء

📞 + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

@ karim.nayme@gmail.com Cabinet ophthalmologie Dr nayme karim

Docteur Karim NAYME
Ophthalmodiagiste
Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kérotocône,
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون
جراحة المجلالة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي و الشبكة
جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 03 février 2024

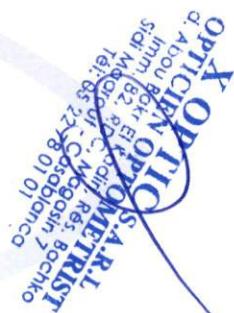
Mme BEN MAKHLOUF LAILA

Monture + verres correcteurs progressifs

Antireflets

VL : OD = + 3.50 (- 0.75 à 109°)
OG = + 4.00 (- 1.00 à 72°)

VP : ODG = Add : + 2.25



Dr. NAYME Karim
Ophthalmologie
Lot. Nassim Lot N°5 Rte d'Azemmour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca

5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) جزءة النسيم البيضاء

📞 + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

@ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophthalmologie Dr nayme karim



MME BEN MAKHLOUF LAILA

DEVIS N° 82046/2024 DU 13/03/2024

DESIGNATION		QTE	MONTANT
MONTURE OPTIQUE		1	1000
VERRE CORRECTEURS ORGANIQUE ANTIREFLET PROGRESSIF		2	5000
OD +3.50(-0.75@109°)			
OG +4.00(-1.00@72°)			
ODG ADD+2.25			
			6000

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME
SIX MILLE DIRHAMS.**